

VICHY

Mercredi 20 août 2025



Commissaires des Courses: Pascal PIGNOT, Cécile Benoist d'AZY, Pierre André JAY, Jean-Luc ROBERT

Directeur de Réunion: Olivier LOUIT - Délégué des Commissaires: Amaury de LORGERIL

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1re Course

Opérations: 11 h 24 - Départ: 11 h 54

PRIX DE POMPADOUR

(Classe 4) - Handicap de catégorie

13400 € - (6700, 2546, 1876, 1072, 536, 402, 268)

19 430 € (9715, 3691, 2720, 1554, 777, 582, 388) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 25 k. Ligne Droite - Corde à Gauche

Simple | Simple | Couplé | Couplé | Trio | Super4

Parcours nº P1: Plat, Dist. 1000 m env. - Ligne Droite, 2º Poteau

Référence: +35.5.



Propriétaires		Chevaux	*	Montes	Poid	(1)	Valeu	1	Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performances
1 Stal Vie en Rose	1 • 2 • 3 • 4 • 5 •	1 KOUTSOUNAKOS GB Þ	3	A. Lemaitre	60		24,5	Hb.	10 Captain Gerrard (IRE)/Saorocain (IRE) ♦ Mickley Stud	1 M ^{me} S. Lanslots	10j 30940
2 M. D. Gandolphe		2 RISKI CHOPE⊗	7	M ^{me} M. Velon	58,5	57	23	Fb.	5 Vale Of York (IRE)/Raceness ♦ A. Chopard	2 S. Labate (s)	10j 5 7 4 4 4
3 M. L. Boualem		3 HAARICIA⊗Þ	8	D. Breux	58,5		23	Fal.	5 Seabhac (USA)/Star Washwasha (IRE) ♦ Suc. L. Kneip	3 L. Boualem	16j 11466
4 M. L. Cendra		4 BIG FREEZE Þ	2	Mme L. Grosso	57	55,5	21,5	H n.p	o. 7 Chichi Creasy/Swahili ♦ M. Boutin (s)	4 L. Cendra	16j 34800
5 M ^{me} M. Verplanken-Laberine	6 9 7 8 9	5 GO JOHNNY GO GO GO⊗	1	T. Piccone	56,5	i	21	Fb.	5 Johnny Barnes (IRE)/Indian Miss ♦ Ecurie Biraben	5 M ^{me} M. Verplanken-Laberine	16j 25287
6 M ^{me} M. Bino		6 KYNADA	6	N. Moussaoui	56,5	55	21	F b.f.	5 Toronado (IRE)/Kylayne (GB) ♦ <i>JC. Seroul</i>	6 M. Stehli	32j 0 (24) 0 9 7
7 M ^{me} I. Essig		7 KENZYDANCER	-4	M. Grandin	55,5		20	H gr.	8 Kendargent/Dime Dancer (IRE) ♦ Guy Pariente Holding	7 F. Foresi	16j 66964
8 M. D. Fernandez-Ortega		8 RUEMIA 🌣 Þ	5	M ^{me} L. Gallo	c 55	53	19,5	F b.f.	4 Penny'S Picnic (IRE)/Cherish Burg ♦ <i>JM. Ainciboure</i>	8 M. Boutin (s)	10j 0 7 0 0 0

2^e Course

Opérations: 11 h 59 - Départ: 12 h 26

PRIX DE CREUZIER-LE-VIEUX

À réclamer

11500 € - (5750, 2300, 1725, 1150, 575)

20125 € (10 062, 4 025, 3 018, 2 012, 1 006) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. Poids: 56 kg.

Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 kg.

En outre, les chevaux ayant depuis le 20 mars 2025 inclus reçu une allocation de 5.000 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg;

plusieurs allocations de 5.000 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 kg.

Parcours nº P2: Plat, Dist. 1 400 m env. - 1er poteau





3^e Course

Opérations: 12h31 - Départ: 12h58

PRIX JURIETTI

(Maiden) - Réservée F.E.E. - Mâles et Hongres

21 000 € - (10 500, 3 990, 2 940, 1 680, 840, 630, 420) **36750** € (18 375, 6 982, 5145, 2 940, 1 470, 1102, 735) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers et hongres de 2 ans n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). Poids: 58 kg. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Trio

Parcours nº P3: Plat, Dist. 1 600 m env. - 1er poteau



Propriétaires		Poulains	*	Montes	Poid	S (1)	Valeu	ır	Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performance
1 M. R. Bonaventure	1 2 3 4 3 5	1 FRENCH COLORADO	1 2	1 S. Ruis	58		~	M b.f.	2 Al Wukair (IRE)/Baynunah (USA) ♦ G. Truphemus	1 N. Perret (s)	26j 6
2 Gousserie Racing		N 2 MON PAULIN ∆	-5	5 A. Orani	58		~	M al.	2 Stunning Spirit (GB)/Spirit Of Pauline ♦ Haras de Beaumont	2 C. Escuder	13j 76
3 Infinity Nine Horses		3 ARTILLEUR Þ	8	8 A. Lemaitre	58		~	Mb.	2 Siyouni/Adhafera (IRE) ♦ Ecurie des Monceaux	3 M. Delzangles	26j 33
4 M ^{me} J. Newett		4 REGAL EYE IRE		7 C. Lecoeuvre	58		~	Mb.	2 Expert Eye (GB)/De Veer Cliffs (IRE) ♦ Mme J. Newett	4 FH. Graffard (s)	36j 2
5 M. R. Thepaut	6 0 7 8 0	5 LINDEN BLOSSOM	3	3 M ^{me} M. Miche	58	56,	5 35	M gr.	2 Cloth Of Stars (IRE)/Lady'S Art ♦ P. Gerbier	5 D. Chenu	13j 356
6 L. Baudron (s)		6 VISIONNAIRE	1 6	6 A. Crastus	56		~	H b.f.	2 Zelzal/Villanelle ♦ N. Baudron	6 L. Baudron (s)	-
7 Gemini Stud		7 THE JAZZ SINGER Þ	4	4 M ^{me} M. Velon	56	54,	5 ~	Hb.	2 Kendargent/Come Prima ♦ Gemini Stud	7 Y. Bonnefoy (s)	-
8 Dr S. Kendall		8 LEGACY OF SAINTS	2	2 D. Provost	56		~	Hal.	2 Iffraaj (GB)/Lady Of Saints ♦ Godolphin	8 HF. Devin (s)	-

4^e Course

Opérations: 13h03 - Départ: 13h30

Parcours nº P3: Plat. Dist. 1 600 m env. - 1ºr poteau

PRIX DE LA BESBRE

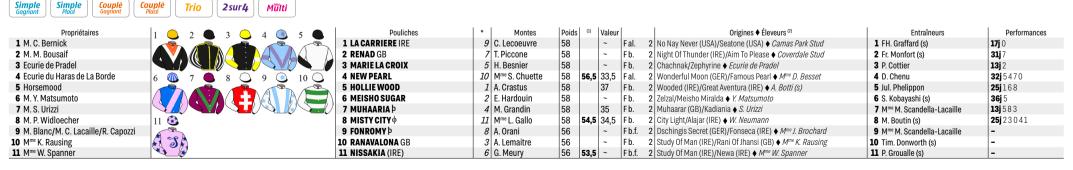
(Maiden) - Réservée F.E.E. - Femelles

21 000 € - (10 500, 3 990, 2 940, 1 680, 840, 630, 420)

36750 € (18 375, 6 982, 5145, 2 940, 1 470, 1102, 735) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour pouliches de 2 ans n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté). Poids: 58 kg. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

























LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant: \otimes des œillères, Φ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, P un attache-langue - \bigstar Chevaux nés dans le second semestre (R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses Couleurs – (s) Société d'Entraînement – K € : Prix de réclamation en milliers d'euros – 🖤 Jument ayant été saillie – (A) Cheval assimilé Pur-Sang – (SF) Cheval Selle Français – (AA) Cheval Anglo-Arabe – (AR) Cheval Arabe – (AR) Cheval Arabe – (AR) Cheval Arabe – (AR) Cheval Anglo de Complément – (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang – (AK) Cheval Anglo de Croisement – Discourse école – Cheval Anglo de Complément – Discourse école – Cheval Anglo de Complément – Discourse de Complém Dépassement de poids: a, 1 livre; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; g, 7 livres; h, 8 livres; e, 5 livres; h, 8 livres; e, 5 livres; e, 7 livres; h, 8 livres; e, 7 livres; h, 8 livres; e, 7 livres; h, 8 livres; e, 7 livre

(-) et N° de corde: "Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles" - Nom du jockey en caractère gras: jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - 1 Engagement supplémentaire 1 - 2 Engagement supplémentaire 2 -Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur*: Chevaux absents depuis 5 mois et + - "-": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances; nombre de jours depuis la dernière course. ° La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

Opérations: 13 h 35 - Départ: 14 h 02

PRIX DE BEAUNE D'ALLIER

Classe 4)

17400 € - (8700, 3480, 2610, 1740, 870)

25 230 € (12615, 5046, 3784, 2523, 1261) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant une valeur inférieure ou égale à 38 k. **Poids: 56 kg.** Les chevaux ayant depuis le 20 février 2025 inclus reçu une allocation de 5.000 porteront 1 kg; une allocation de 6.500 ou plusieurs allocations de 5.000, 2 kg; une allocation de 8.000 ou plusieurs allocations de 6.500, 3 kg.

Parcours nº P6: Plat, Dist. 2 400 m env. - 1er poteau





6e Course

Opérations: 14h07 - Départ: 14h37

PRIX DE ROYET

Handicap

16300 € - (8150, 3097, 2282, 1304, 652, 489, 326)

28 525 € (14 262, 5 419, 3 993, 2 282, 1141, 855, 570) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

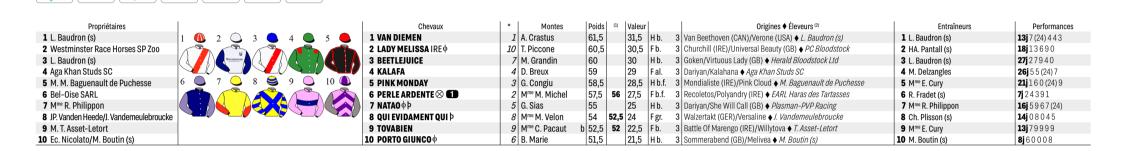
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 400 m env. - 1° poteau** Référence: +30.

Trio

2sur4

Műlti





7^e Course

Opérations: 14h42 - Départ: 15h12

PRIX DES VICHYSSOISES

Handicap de catégorie

16300 € - (8150, 3097, 2282, 1304, 652, 489, 326)

28 525 € (14 262, 5 419, 3 993, 2 282, 1141, 855, 570) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

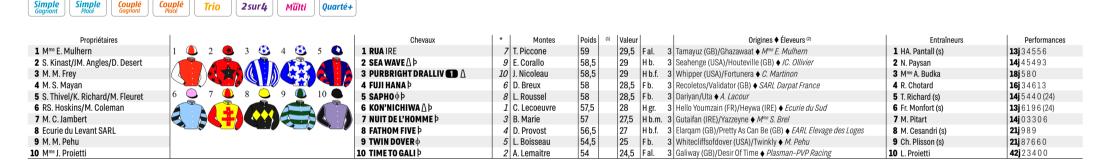
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 30 k.

Parcours n° P5: Plat, Dist. 2 000 m env. - 1er poteau

Référence: +29,5.





8^e Course

Opérations: **15**h**17** - Départ: **15**h**47**

PRIX DE SAINT-PALAIS

(Maiden)

15600 € - (7800, 3120, 2340, 1560, 780)

27300 € (13650, 5460, 4095, 2730, 1365) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant jamais gagné. **Poids: 58 kg.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1850 m env. - 1er poteau





Jeudi 21 août, courses à : Châteaubriant (Plat/Obstacle), à partir de 10 h 50 - Deauville, à partir de 15 h 20 Prochaine réunion à Vichy (Trot) : mardi 26 août, à partir de 15 h 45

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (0974751313 – APPEL NON SURTAXÉ)





Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain : www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1er Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
- 2º Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.
- 3º Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU.
- 4° Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide 5° Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.

Foreign visitors are informed that one exchange office and one Visa card or Eurocard are opened at their disposal and money cash could be obtained depending on the exchange rules.